



Conditions générales du contrat

1) Conditions de garde

Dès notre rencontre, nous remplirons / relirons ensemble la fiche de renseignements de votre animal afin de connaître ses habitudes et son comportement.

Pour être pris en charge, votre animal devra :

- Être titulaire d'un carnet de santé ou passeport avec sa carte d'identification (chien, chat, furet). Celui-ci devra être à ma disposition pendant tout le temps de la prestation.
- Être à jour de ses vaccins :
 - Les vaccins Typhus et Coryza sont obligatoires pour tous les chats, la Leucose est fortement recommandée.
 - Pour les chiens, les vaccins CHPL (maladie de Carré, Hépatite de Rubarth, Parvovirose, Leptospirose) sont obligatoires.
 - Pour les lapins et les furets, les vaccins contre la myxomatose et le VHD sont recommandés pour une garde chez vous, obligatoires pour une garde en pension chez moi.
- Être à jour de ses traitements antiparasitaires internes et externes selon les recommandations de votre vétérinaire (différents entre un animal d'intérieur et d'extérieur).
- Pour une garde chez moi, les chats et les chattes devront être castrés.
- Si la nourriture est fournie, elle devra l'être en quantité suffisante pour l'ensemble du séjour. Si ce n'est pas le cas, des frais « fourniture nourriture » vous seront facturés quotidiennement, et des frais « Courses » pourront également vous être facturés si je dois aller acheter de l'alimentation spécifique.
- En cas de traitement médical en cours, il devra être fourni une ordonnance médicale et les médicaments en nombre suffisant pour toute la durée du traitement.
- Les propriétaires s'engagent à me communiquer un mail et un numéro de téléphone afin d'être contactés rapidement en cas de besoin, ainsi qu'une personne de secours, au cas où ils ne seraient pas joignables facilement.
- En cas de problème de comportement en cours de garde, la personne désignée en cas d'urgence sera contactée et devra venir chercher l'animal.
- En cas de problème médical survenant durant mes visites ou son séjour, l'animal sera emmené aux frais du propriétaire à la Clinique vétérinaire du Parmelan à Pringy ou sur demande à votre clinique habituelle. Des nouvelles vous seront apportées dans les meilleurs délais.

En cas de garde chez moi, vos animaux vivent en famille, avec mes 2 grands enfants (22 et 24 ans) quand ils sont là et mes 3 chats, Cacahuète (02/2019), Ultron (08/2023) et Clémentine (05/2024). Ils ont accès à toutes

les pièces de l'appartement à leur convenance. Mon balcon, sécurisé par des filets de 2m10, leur est également accessible au moyen d'une chatière.

Je m'engage à mettre toutes mes compétences au service de votre animal durant son séjour, Eden Pattes 74 décline ainsi toute responsabilité en cas de décès de l'animal au cours de la prestation sans lien direct avec ma responsabilité. Les chats ou chiens reconnus de valeur ou de concours devront être assurés personnellement par le propriétaire.

Il est important de savoir que certaines maladies peuvent être présentes pendant des mois, voire des années, dans l'organisme d'un animal sans se manifester, on parle alors de porteur sain. Un événement stressant peut déclencher l'apparition de symptômes sans que Eden Pattes 74 en soit la cause. Aussi en aucun cas Eden Pattes 74 ne pourra être tenue pour responsable en cas d'apparition de ces maladies car elle met tout en œuvre pour éviter toute source de stress à votre animal et apporte le plus grand sérieux aux soins quotidiens.

2) Conditions des promenades

- Le temps annoncé (30 min, 1h...) est mon temps de présence avec votre animal, pas le temps de promenade effective.

Je décompte le temps à partir du moment où j'arrive chez vous jusqu'au moment où je repars.

Il faut compter entre 5 et 10 minutes pour se dire bonjour, mettre le harnais / la laisse, changer l'eau, donner à manger, réparer d'éventuelles bêtises, essuyer les pattes ou tout le corps si l'animal est mouillé au retour, se dire au revoir.

- Si vous voulez que j'emmène votre chien en voiture dans un endroit spécifique pour la promenade, le temps de trajet est également inclus dans le temps annoncé (30 minutes, 1h...). Des frais kilométriques seront systématiquement ajoutés pour les promenades de 30 minutes, et éventuellement pour les promenades plus longues si la demande est spécifique.
- En fonction de mon planning, je peux emmener votre chien faire une promenade avec d'autres congénères. Le décompte du temps démarre alors avec la récupération du dernier chien et s'arrête lorsque je dépose le 1er chien. Le respect des animaux est toujours ma priorité, je ne promène ensemble que des chiens qui s'entendent entre eux.

3) Conditions de remplacement

- En cas de congés, maladie, forte activité qui m'empêcheraient d'assurer la prestation, je peux me faire remplacer par un confrère / une consœur professionnelle (SIRET, ACACED et assurance valides).
- Si le remplacement est prévisible (congés ou forte activité), le nom du remplaçant sera mentionné au propriétaire dans le devis correspondant à la prestation.
- Si le remplacement n'est pas prévisible (maladie ou modification de dernière minute du planning), le nom du remplaçant sera mentionné au propriétaire par message écrit via mail, sms ou WhatsApp.
- Le remplacement ne pourra avoir lieu sans l'accord écrit du propriétaire (signature du devis ou réponse au message).
- Le règlement de la prestation est toujours à faire auprès de Eden Pattes 74 selon les modalités habituelles.

4) Conditions de réservation :

- Eden Pattes 74 fonctionne uniquement sur réservation. La pré-visite et la remise des clés – en cas de garde/visite/promenade chez vous - se font en amont du démarrage de la prestation.
- La garde ne pourra être conclue sans une pré-visite préalable, afin que je vous rencontre, mais également et surtout votre animal. Je me réserve le droit de refuser une prestation si la mise en contact n'est pas concluante.
- Une demande de réservation ne vaut pas acceptation de la prestation.

- La demande de réservation se fait par le site internet, mail, courrier, ou téléphone. La réservation est validée fermement lors de la signature du devis ET de l'encaissement des arrhes. La signature du devis sans le versement des arrhes ne vaut pas validation.
- Les arrhes devront être réglées dès réception de la demande de règlement. Sans réception des arrhes 5 jours après avoir été demandées, la demande de réservation sera annulée.
- Le propriétaire s'engage à répondre en toute transparence aux questions posées en amont sur son animal, et ce, avec la plus grande exactitude. Toute fugue ou comportement fugeur doit impérativement être signalé, ainsi que les comportements anormaux envers les humains ou congénères. Les maladies chroniques ou non doivent être impérativement signalées pour que la prise en charge puisse être effectuée de manière optimale.

5) Réservations / Paiements / Annulations / Prolongations

- La réservation est ferme et définitive lors la signature du devis ET le règlement des arrhes.
- Le règlement des arrhes peut se faire par chèque, virement (demander mon IBAN) ou en espèces. Le solde de la prestation est à régler au début de la prestation de garde, par chèque, virement (demander mon IBAN) ou en espèces.
- Pour des visites à votre domicile ou des promenades, toute annulation jusqu'à une semaine avant le début de la prestation permettra que les arrhes versées soient intégralement reportées sous forme d'avoir sur une autre prestation. Toute annulation jusqu'à 72h avant le début de la prestation retiendra 50% sur le montant des arrhes versées, le reste des arrhes (50%) étant reporté sous forme d'avoir sur une autre prestation. Toute annulation qui ne respecterait pas ce délai de 72h verra les arrhes versées intégralement perdues.
- Pour une garde, chez vous ou chez moi, toute annulation jusqu'à 1 mois avant le début de la prestation permettra que les arrhes versées soient intégralement reportées sous forme d'avoir sur une autre prestation. Toute annulation jusqu'à 2 semaines avant le début de la prestation retiendra 50% sur le montant des arrhes versées, le reste des arrhes (50%) étant reporté sous forme d'avoir sur une autre prestation. Toute annulation qui ne respecterait pas ce délai de 2 semaines verra les arrhes versées intégralement perdues.
- Le règlement de la totalité de la prestation se fait au démarrage de celle-ci.
- En cas de raccourcissement de la durée de la prestation de votre fait, la totalité de la prestation initiale est due, aucun remboursement ne pourra être demandé.
- En cas de demande de prolongation, que ce soit avant ou pendant la prestation, je m'engage à m'occuper de votre animal en priorité, dans la mesure de mes disponibilités. En cas d'indisponibilité, plusieurs solutions vous seront proposées pour que votre animal soit pris en charge de façon optimale.
- En cas de garde à mon domicile, tout animal non repris 7 jours après la date de fin de séjour prévue au contrat, le propriétaire n'ayant pas donné de nouvelles et n'ayant pu être contacté, est considéré comme abandonné. Eden Pattes 74 peut en disposer librement (placement en refuge...) sans aucun recours possible. Lorsque vous quittez mon domicile avec votre animal, celui-ci est de nouveau sous votre responsabilité.
- Eden Pattes 74 s'engage à accueillir et s'occuper de votre animal dans les meilleures conditions de confort et de propreté. A lui apporter les soins les plus attentifs et affectueux. Toute réservation est accompagnée de l'acceptation de ces conditions générales au contrat.

6) Juridiction compétente

- Tous les litiges nés de l'application, de l'interprétation du contrat et de ces CGV seront de la compétence exclusive des tribunaux d'Annecy.

7) Gestion des Données Personnelles

- Mon fichier « clients » contient vos nom et prénom, adresse, n° de téléphone et adresse email. Ceci afin de pouvoir me rendre chez vous en cas de garde à domicile, de pouvoir vous joindre en cas de besoin ou encore de pouvoir vous envoyer des mails d'information ou de promotion.
- Il contient également le nom de votre animal, son espèce, son âge, son n° d'identification (chat, chien, furet) et ses petites habitudes pour que je puisse m'adapter au mieux à chaque fois que je suis amenée à m'en occuper.
- Je m'engage à supprimer l'ensemble de vos données personnelles à votre demande expresse à l'adresse « edenpattes74@gmail.com » ou encore au bout de 2 ans d'inactivité dans nos relations.